

ALPINE 63
Renault Sport Auvergne
Mr Denis – Alpine 63
Bp 62
63370 LEMPDES

Retrouvez toutes les infos du Club sur :
<http://alpine63.forumactif.com/>



Alpine 63 - Renault Sport - Auvergne

Le Club Alpine63-Renault Sport-Auvergne vous invite à venir passer une journée de roulage sur les circuits sec et humide du manufacturier MICHELIN de Ladoux Clermont Ferrand le samedi 16 mai 2015.

RÈGLEMENT

Art 1: Engagement:

Cette manifestation n'est pas ouverte au public. Elle est ouverte à tous les possesseurs de Renault Sportives, Alpine, autres sportives éventuellement (véhicules déterminés par Alpine63-RS-A) et leurs accompagnateurs. Les véhicules devront être en parfait état de marche et être en tous points conformes au code de la route et respecter la réglementation en vigueur. Ils devront être assurés en complet accord avec la législation en vigueur. Le casque et ceinture de sécurité, ou harnais, sont obligatoires pour accéder aux pistes.

Deux personnes au maximum sont autorisées par voiture sur le circuit. La présence d'un enfant de moins de dix ans dans le véhicule est interdite.

Le bulletin d'inscription devra comprendre la photocopie des pièces suivantes: certificat d'immatriculation, carte verte d'assurance et permis de conduire de chaque conducteur. Tout dossier incomplet sera mis en attente et retourné.

Art 2: Inscription:

Elle devra parvenir au club Alpine63-Renault Sport-Auvergne exclusivement par courrier à l'adresse indiquée sur le bulletin avant le 15 Avril 2015 accompagnée du règlement par chèque bancaire à l'ordre du club Alpine63.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser un participant, sans avoir à se justifier. La participation pourra être refusée à toute voiture ne présentant pas les garanties suffisantes de sécurité.

Le bulletin doit obligatoirement comporter le nom et prénom de chaque personne souhaitant pénétrer dans l'enceinte des pistes du manufacturier MICHELIN. Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée de celui-ci. Elle sera restituée à la sortie du site.

Les règlements ne seront débités que quelques jours avant la manifestation.

Art 3 : Assurance

Les participants attestent être assurés pour cette manifestation et dégagent les organisateurs de toute responsabilité concernant les dommages éventuels causés aux biens et aux personnes par leurs véhicules, ainsi qu'aux dommages causés à leur véhicule ou à leur personne. Signature de l'ATTESTATION DE RESPONSABILITE ENGAGEMENT DE NON RECOURS.

Ils circulent sous leur propre responsabilité en s'inscrivant à cette manifestation.

Ils s'engagent à chercher un règlement à l'amiable en cas de préjudice matériel non couvert causé à un autre participant. Enfin, tout extincteur utilisé sur un véhicule sera facturé 150 € HT

Art 4: Restauration:

Les repas sont à prendre obligatoirement au restaurant du site. Aucune entrée et sortie ne sera autorisée en dehors des ouvertures du circuit. Repas tiré du sac sur le site interdit.

Art 5: Annulation:

Les frais d'engagement ne seront remboursés que sur présentation d'un certificat médical ou pour toute autre raison si l'annulation est signalée 30 jours avant la manifestation.

Je décharge les organisateurs Alpine63-Renault Sport-Auvergne et la Manufacture MICHELIN de toute responsabilité concernant la réparation de tout dommage ou préjudice que je pourrais subir, de quelque nature que ce soit, à quelque titre et pour quelque raison que ce soit, dans le cadre de ma participation à cette activité.

Je soussigné(e)
Né(e) le à
déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et m'engage à m'y conformer, scrupuleusement et sans réserve.
Fait le/...../ 2015 à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

